

Cette fois ça y est : le conseil constitutionnel a validé la loi sur le non cumul des mandats. Concrètement il sera bientôt interdit d'être à la fois député, député européen ou sénateur et maire d'une grande ville ou président/vice-président d'une intercommunalité. Enfin, quand on dit bientôt... cette loi ne sera applicable qu'à l'horizon 2017. D'ici là, les maires qui seront ré(élus) en mars prochain pourront continuer à exercer leur autre mandat pendant 3 ans. Une loi dont certains, surtout à droite mais aussi parfois à gauche, ne voulaient pas pour ne pas que les élus « soient coupés de la réalité du terrain. » Et l'argument se défend. Mais plutôt que le cumul des mandats, c'est celui des indemnités qu'il aurait fallu proposer. Il aurait été alors facile de voir qui de ces élus si prompts à défendre le cumul au nom de l'importance d'être au cœur des préoccupations des Français, aurait accepté de le faire sans gagner un centime de plus. Il y a fort à parier que, chez des élus qui sont écrivains à 8 000 € par mois (ce qui signifie qu'ils peuvent reverser à des élus amis les sommes qui dépassent 8 000 €), le cumul aurait d'un coup eu beaucoup moins d'intérêt...

## Palais des Congrès : la grande reculade

**E**t voilà que les girouettes Natacha Bouchart et Philippe Blet ont changé d'avis concernant le Palais des Congrès. Lors d'une conférence de presse organisée mardi dernier (12 février), ils ont en effet annoncé leur décision de reporter après les élections municipales le vote définitif mettant en route le projet. Une sage décision. Qui doit sans doute beaucoup aux prises de positions multiples de Jacky Hénin sur le sujet. Le conseiller municipal d'opposition n'a en effet eu de cesse de s'élever contre le passage en force que Natacha Bouchart comptait imposer, engageant de facto les futurs élus dans des dépenses faramineuses (le projet devrait coûter la bagatelle de près de 100 millions d'euros, Palais, hôtel, aménagements et déficit de gestion inclus) quand bien même ces derniers auraient été contre le projet en question.

Une décision sage donc, et que le duo justifie d'une part par le fait que « l'assistant à maîtrise d'ouvrage (n'aurait) pas encore terminé l'instruction de ces offres (des deux architectes candidats NDLR) ». Et d'autre part parce qu'ils estiment que « des opposants ont entrepris une campagne de désinformation. Ils tentent de faire croire que ce projet n'est ni réfléchi ni budgétisé. » Il faut croire qu'ils n'ont pas si tort que ça car Philippe Blet lui-même déclarait cette semaine sur une radio locale que certains ont donné des chiffres « que nous-mêmes nous n'avons pas. » Bel aveu d'ignorance de la part du porteur du projet. On peut dire qu'on l'a

échappé belle. Pour l'instant.

Il faut croire que le duo Bouchart-Blet n'est pas aussi sûr de lui avec ce projet pour faire une marche-arrière aussi brutale. Rappelons-nous tout de même ce que disait Philippe Blet dans *Nord Littoral* le 9 janvier 2014 : « Mais, pour Philippe Blet, il n'est pas question de mettre le projet en sommeil jusqu'aux prochaines élections : « Le palais des congrès faisait partie de notre programme aux dernières municipales. C'est la noblesse de la politique de tenir ses engagements, les Calaisiens nous ont élus pour ça ». S'il est question de noblesse, on comprend mieux qu'ils aient changé d'avis...

Pour Natacha Bouchart : « Si ce projet est abandonné, des pénalités seront à payer. Ce projet était un engagement de notre campagne en 2008, et nous le tenons. » Un engagement de campagne désormais... oublié. Et c'est tant mieux. Après tout, Natacha Bouchart avait aussi pris comme engagement en 2008 de créer des milliers d'emplois, et cet engagement-là, elle ne l'a pas tenu non plus, alors...

Mais, contrairement à ce que disent Natacha Bouchart et Philippe Blet, il n'y a pas que dans l'opposition purement calaisienne qu'on trouve des élus pour s'élever contre une décision qui engagerait des élus... pas encore élus. Le 18 janvier, Patrick Fontaine, conseiller communautaire pour Sangatte-Blériot à Cap Calais, déclarait avoir voté (le 25 octobre 2012) pour le lancement d'une procédure, « et pas pour la signature d'un contrat ! Je précise que dans ce

compte-rendu il n'y a pas de référence ou indiqué une date butoir ou une période de signature pour le lancement définitif de ce projet. » Quant à l'argument du programme de campagne mis en avant par Natacha Bouchart il le balaya d'une revers de main : « A ma connaissance, le palais des congrès ne figurerait pas dans les programmes de campagne des autres communes membres de l'agglomération (Coquelles, Coulogne, Marck et Sangatte, au total 23 000 habitants). Je pense qu'il serait souhaitable et raisonnable que le président de l'agglomération, Philippe Blet, n'inscrive pas à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire, en principe à la fin du mois de février, une délibération concernant la signature pour concrétiser le projet. Il serait "inconvenant" de programmer un vote sur ce projet structurel qui aura un impact financier important, alors que de nouveaux élus arriveront en avril 2014. » (Nord Littoral 18 janvier 2014). Manifestement les élus calaisiens ont fini par entendre raison. Quant au référendum que les candidats Bouchart-Blet nous promettent après les élections, c'est un peu la cerise sur le gâteau... Une idée mise en avant dans le programme de campagne de Jacky Hénin et que Natacha Bouchart aimerait donc reprendre à son compte. Mais est-elle vraiment sincère ? On peut en douter. La preuve ? Les élus continuent de dire : « ce centre de congrès se fera, » méprisant ainsi par avance le résultat du référendum. Avec le duo Bouchart-Blet, les promesses n'engagent que ceux qui y croient.

### Le dessin

### La phrase

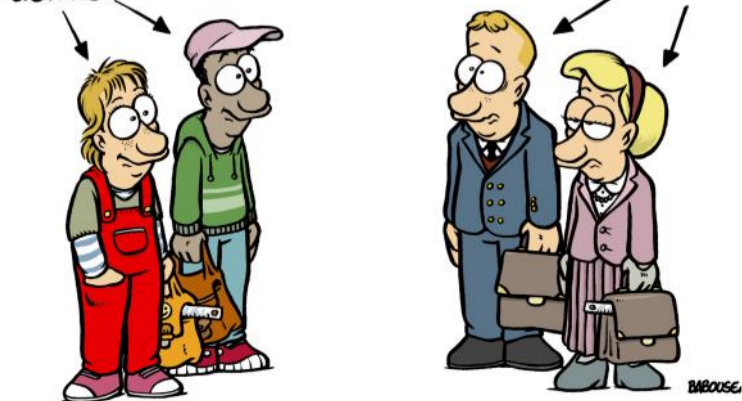
### On le note

### A savoir

#### LA THÉORIE DU BON GENRE

MAUVAIS GENRE

BON CHIC BON GENRE



« J'ai fait la preuve qu'il n'y avait pas de copinage », de Natacha Bouchart lors du café-débat Wéo-La Voix du Nord. Trop drôle, non ? Vous trouverez dans la rubrique « Top 10 » un petit échantillon des amis de Philippe Blet embauchés à la CAC (il y en a beaucoup d'autres...), quant aux colistiers de Natacha Bouchart qui ont trouvé qui un emploi, qui un logement, qui un emploi pour l'un de ses proches, ils sont légion. On en reparle plus longuement très vite.

Ce vendredi 14 février, Romain Jacob a remporté le titre de champion d'Europe après un magnifique combat particulièrement disputé, dans une salle surchauffée. Un combat retransmis sur plusieurs chaînes de télé, de quoi donner une excellente image de notre ville. D'autant plus que c'est dans la magnifique salle Calypso pleine à craquer de supporters que Romain a remporté son titre. Une salle régulièrement utilisée par Boulogne et Le Portel en basketball.

L'Atelier est ouvert chaque vendredi soir dès 18 h 30 pour boire un verre entre copains, papoter, taper le cartons ou même, soyons fous, parler politique... Il en faut pour tous les goûts... Rendez-vous donc ce vendredi...

Ouverture de l'Atelier  
Tous les vendredi soir  
à partir de 18 h  
Bd de l'Egalité

## Élections

# Natacha Bouchart ou le mensonge permanent

Décidément cette semaine aura été celle des marches-arrières à répétition pour Natacha Bouchart. Après celle sur le Palais des Congrès qui est finalement reporté après les élections (voir article : Palais des Congrès : la grande reculade), c'est à propos de son dépôt de plainte contre Jacky Hénin qu'elle a changé d'avis.

Lors du débat organisé par *Wéo-La Voix du Nord*, Jacky Hénin avait répété que « pour sa part, il n'utiliserait jamais de méthodes fascistes ». Le sang de Natacha Bouchart n'avait alors fait qu'un tour et elle s'était écriée qu'elle allait porter plainte contre lui. Le samedi 8 février, soit 2 jours après le débat, on apprenait ainsi que, après mure réflexion, c'était décidé, Natacha Bouchart allait porter plainte contre Jacky Hénin. Elle estimait alors que son « dispositif n'avait rien de « fasciste » et allait même jusqu'à comparer ce dernier aux opérations voisines vigilantes qui sont apparues dans de nombreuses communes. Cette comparaison-là, fallait l'oser... Elle expliquait encore « qu'elle avait beaucoup réfléchi, qu'elle ne voulait pas « braquer les projecteurs sur Jacky Hénin qui n'attend que ça. » Et que finalement « le maire a confirmé sa première décision, elle portera plainte. » (*Nord Littoral* 8 février 2014).

Il faut croire qu'elle n'a pas dû réfléchir suffisamment car, ô surprise, qu'apprend-on dans *La Voix du Nord* du 12 février (soit seulement 4 jours plus tard) ? Que finalement Natacha Bouchart ne portera

pas plainte contre Jacky Hénin. Ben oui, « il ne m'a pas traité de fasciste, mais a parlé de méthodes fascistes. Dans cette mesure, une plainte n'aurait que peu de chance d'aboutir. » On ne lui fait pas dire. Natacha Bouchart ne porte pas plainte car elle sait qu'elle aurait perdu d'avance.

Ce qui est inquiétant dans cette histoire c'est non seulement que Natacha Bouchart ne semble pas avoir un jugement très sûr, mais en plus, manifestement elle change d'avis comme de chemise. Un jour le Palais des Congrès est irréversible, la semaine suivante il est reporté à avril. Un jour elle porte plainte contre un opposant, le surlendemain elle ne porte plus plainte.

## Et la halle de la place d'Armes ?

Et on pourrait prendre un 3<sup>e</sup> exemple : celui de la halle de la place d'Armes. Une halle dont Natacha Bouchart ne parle plus en ce moment. Et pour cause ! Là encore, cet équipement qui faisait partie intégrante de la rénovation de la place d'Armes a disparu du paysage. Provisoirement. Natacha Bouchart ayant remarqué que l'emplacement de la future halle était pour le moment très utilisé par les automobilistes pour se stationner (la rénovation a en effet fait disparaître un nombre de places impressionnant...), elle a préféré décaler sa construction à... avril. Soit juste après les élections. Sans doute pour faire oublier aux électeurs un projet qui, là encore, ne fait pas l'unanimité.

lu du Louvre, celui-là même était dithyrambique pour évoquer les visites ministérielles à Calais en novembre 2003 et février 2004.

## Rubrique Facebook

Régulièrement *La Voix du Nord* publie des commentaires Facebook, suite à un article paru précédemment, sous la rubrique : « Facebook : vos réactions ». Ce lundi, c'était donc suite à l'article sur les mensonges de Natacha Bouchart que Jacky Hénin dénonce. Des commentaires qui ont tous un point commun : celui d'être anti-Hénin. Mais *La Voix du Nord* précisait en préambule : « Comme souvent quand il s'agit de politique, la plupart de celles et ceux qui réagissent sont des proches des candidats, qui se spécialisent dans la diffusion de messages sur les réseaux sociaux, devenus partie intégrante de la campagne. » Ah, mais tout s'explique alors. Alors pourquoi les publier ? Devinez un peu... Peut-être tout simplement pour amoindrir quelque peu les dénonciations plutôt gênantes (et assez indiscutables : il n'est pas question de « on dit », mais de dénonciations preuves, écrites, à l'appui) de l'article paru la veille. Non, vous avez raison, ça ne peut pas être ça...

## Un petit tour et puis s'en vont

C'est ainsi qu'on peut présenter le retrait de deux des colistiers du PS en début de semaine dernière. Pourtant tout avait été fait pour habiller de la respectabilité la plus extrême des colistiers venus d'horizons différents et censés apporter un élargissement au rassemblement. OPA lancée sur le PRG par

## Top 10

### Blet, le copinage et la lutte contre le chômage (ou « l'imposture »)

Il l'avait promis la main sur le cœur 2008, s'il était élu, on allait voir ce qu'on allait voir : fini le « copinage » et le chômage. Chaque semaine, nous revenons ici sur les errements dont il s'est rendu coupable, en 10 exemples :

**Number 3** : recrutement d'un Directeur Général Adjoint des services venant de Béthune, passé par l'UMP, les Radicaux, et aujourd'hui au MRC, comme M. Blet. Un monsieur auquel il a fallu payer un logement de fonction pour nécessité de service (on cherche encore laquelle) et une voiture de fonction (alors même qu'il habite à... 500 m de l'hôtel communautaire). Ben voyons, c'est marrant de voir comme l'argent qui manquerait soi-disant pour les agents est plus facile à trouver pour des dépenses dont on pourrait aisément faire l'économie.

### LA SECTION DE CALAIS DU PARTI COMMUNISTE FRANCAIS

organise un

### GRAND REPAS FRATERNEL

samedi 8 mars 2014  
à 18 heures 30

Menu :

Un kir  
Feuilleté de chapon aux cèpes  
Cuisse de poulet forestière  
& ses légumes  
Tarte normande

1 bouteille de vin pour 2

Prix du repas : 20 €

Les places sont retirées à

l'Atelier  
196, boulevard de l'Égalité - 2100 CALAIS  
Attention : inscription préalable OBLIGATOIRE

## Poil à gratter

### Vérités contre mensonges

Samedi matin, Jacky Hénin et certains membres de la liste « Calais d'abord, encore et toujours ! » ont tenu une conférence de presse pour mettre fin aux mensonges assénés par Natacha Bouchart. *La Voix du Nord* consacre une page complète (oui, oui...) dans l'édition du 16 février. Un article dans lequel ils évoquent les propos de Jacky Hénin concernant le Palais des Congrès, le Stade de l'Épopée qu'on lui reproche d'avoir réalisé alors que « je rappelle que Jean-Marc Puisseuseau voulait un stade de 25 000 à 30 000 places, mais j'ai tenu bon. Pourquoi construire un stade ? Julien-Denis n'était plus aux normes de sécurité, on surfait sur les succès du CRUFC qui était en National et ses dirigeants visaient la Ligue 2. » Ils évoquent aussi le Louvre II dont Natacha Bouchart et la presse n'ont cessé de répéter que Jacky Hénin ne voulait pas. « Les archives des journaux locaux servent d'ailleurs la démonstration de Jacky Hénin pour deux autres sujets où la polémique fait rage : les 4B et la rénovation de l'église Notre-Dame » dont Natacha Bouchart aimerait s'attribuer tout le mérite. En revanche, du côté du *Nord Littoral*, on n'a pas du tout la même version... Forcément. Le Palais des Congrès et le Stade y sont bien évoqués, ainsi que le Louvre II d'ailleurs... Mais bien sûr à aucun moment le journaliste n'évoque le fait que le « tract à plus de 30 000 exemplaires (qui) va être distribué dans les 10 jours à venir pour « rétablir les faits » est constitué d'articles émanant du *Nord Littoral* lui-même. Car le même journal qui, lors de l'inauguration du Louvre-Lens faisait une UNE vengeresse contre Jacky Hénin l'accusant de ne pas avoir vou-

Antoine Deguines et ses amis transfuges de la liste de Natacha Bouchart. Rapprochement avec d'anciens MODEM. Discussion entre fédérations pour obtenir un accord sur Béthune et Calais. Si le cas Deguines pouvait encore se comprendre compte tenu de la relative bonne image de l'intéressé (avant les faits mis sur la place publique), pour les autres il y avait à dire : Marcel Pidoux, Michel Torrens (dont beaucoup de monde connaissait les soucis anciens), kéké Leblanc... Qu'à cela ne tienne, il était dit que pour le PS rien ne devait être interdit. Photo de famille, réunion publique, inauguration en grande pompe des locaux de campagne avec la présence des sus mentionnés et surtout de Michelle Courmont, Jean-Pierre Bonvalet, Brigitte Clerbout qui affiche son soutien à Yann Capet... N'en jetez plus la coupe est pleine.

Quand on pense que Yann Capet présentait son équipe sur Wéo comme une équipe de première division... Pour peu on pourrait lui demander de quel sport ? Quoi qu'il en soit le *Nord Littoral* a mis fin à tout cela en rappelant les démêlés avec la justice de...

Le principal intéressé d'être immédiatement remercié (le plus intelligent eut été de ne pas le présenter), et son avocat par ailleurs mentor en politique, démissionné par solidarité ou pour ne pas s'être rappelé que... Que d'amateurisme pour des cadres qui entendent gérer la première ville du département.